

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 06 avril 2023

Une communauté professionnelle territoriale de santé pour le Doubs Central

Les professionnels de santé, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et la caisse primaire d'Assurance maladie du Doubs signent ce jeudi 6 avril 2023, à Baume-les-Dames, un engagement de partenariat au service des habitants du territoire.

Créée à l'initiative des professionnels de santé libéraux du Doubs Central, la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) officialisée ce 6 avril associe ces professionnels, l'hôpital local de Baume-les-Dames, les établissements et services médico-sociaux et sociaux, les réseaux de santé, les élus et les représentants des usagers.

Le Doubs Central regroupe trois communautés de communes : le Doubs Baumoï, les deux vallées vertes (Rougemont, l'Isle sur le Doubs, Clerval, Arcey), et la communauté de communes de Sancey- Belleherbe.

Fédérant 75 membres (pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, transporteurs sanitaires, biologistes), et des services..., la communauté professionnelle a orienté son projet de santé autour de trois axes :

- **Faciliter l'accès au médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés**

Il s'agit de permettre à tous les patients de 16 ans et plus n'ayant pas de médecin traitant d'accéder aux soins, en particulier les patients en situation de fragilité (affections de longue durée, patients âgés, en situation de précarité). L'objectif étant également de renforcer la prise en charge des soins non programmés.

- **Organiser le parcours de la personne âgée, des patients insuffisants cardiaques**

Afin d'éviter les ruptures de parcours et les ré hospitalisations, la CPTS a fait le choix d'organiser plus particulièrement le parcours de la personne âgée pluri pathologique et celui des patients insuffisants cardiaques.

- **Développer la prévention**

Objectif : promouvoir l'activité physique adaptée et le sport sur ordonnance pour l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de pathologies chroniques, notamment pour les personnes diabétiques ou atteintes de maladies coronariennes...

7 communautés professionnelles territoriales de santé dans le Doubs

La CPTS du Doubs Central est la septième CPTS mise en place dans le Doubs.

Elle représente un territoire de près de 38 000 habitants.

Au total, la Bourgogne-Franche-Comté est désormais couverte par 21 CPTS en fonctionnement ; 9 sont en cours de création.